

La déléguée a pour rôle d'écouter, informer et orienter les étudiant.e.s s'estimant victime ou témoin d'une discrimination, ou s'interrogeant sur les modalités d'application et de respect de la [Charte pour l'égalité et contre les discriminations](#). Pour saisir la délégué suite à une situation de discrimination, harcèlement sexuel ou discriminatoire :

- Par mail : ecoute.discrimination@iepg.fr
- Via Facebook : [Déléguée à l'égalité et à la lutte contre les discriminations](#)